

LE NOUVEAU CHÂTEAU ...



Comment peut-il se faire qu'une construction si « récente » ait à ce point laissé peu de traces ?

Elle a pu ressembler à l'image ci-dessus, mais ce n'est pas elle. Seulement une hypothèse qui peut aider à visualiser ce que fut cette « maison de maître » du XVIII^e siècle.

Georges Paul nous la mentionne en quelques lignes¹ :

« Chaque année elle (la maréchale de Maillebois) se plaisait à quitter son hôtel de la rue de Bourbon, à Paris, pour venir séjourner quelques mois dans une sorte d'habitation bourgeoise, décorée à l'intérieur de simples fresques en damier noir et rouge, qu'elle s'était fait édifier à Allègre, dans la seconde enceinte, au pied des ruines de l'ancien château féodal. Des fenêtres de cette modeste demeure, qui n'avait rien de remarquable dans son architecture et dans son ensemble, elle admirait longuement, paraît-il, les frondaisons du bois de Bar, n'ayant pas hésité pour jouir de cette vue à faire démolir la chapelle de Saint-Yves qui la lui cachait. »

Ce à quoi Georges Paul ajoute en deux notes :

« Cette construction des plus ordinaires, démolie vers 1830 environ, eut sa grande salle du rez-de-chaussée qui servit quelques temps de lieu de réunion pour les audiences du baillage d'Allègre et, après la Révolution, de salle de justice de paix. »

« Tablettes du Velay. T.VII, p.359. —La maréchale de Maillebois avait fait établir les plans de magnifiques jardins, sur les modèles de Le Nôtre, qui devaient être créés en partie sur l'emplacement de la chapelle de Saint-Yves (...) »

Voilà, il faut se contenter de cela qui n'est ni complet ni enthousiaste.

Certes, en plus de cela, les minutiers de notaires donnent la trace des transactions autour des parcelles où était bâti ce qui souvent ne porte de nom que « bâtiment neuf ». Mais quid de la construction qui s'y trouvait ?

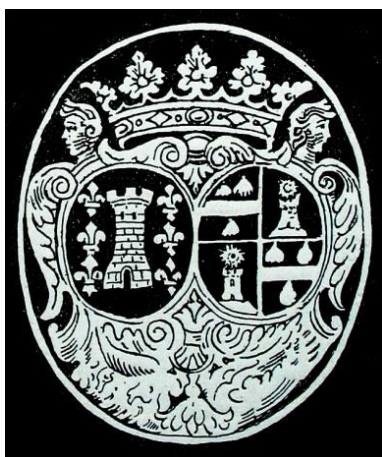
¹ « La baronnie et le marquisat d'Allègre ». 1927. Honoré Champion. Paris. Pages 101 et 102.



Le château des Tourzel au XV^e s.

Ce nouveau château sera bâti pour remplacer l'ancienne forteresse médiévale bâtie par Morinot de Tourzel à partir de 1393 et dont une partie des charpentes et toitures va brûler en 1698, neuf générations plus tard.

Remontons un peu dans la vie d'Yves V de Tourzel (1653-1733) dit d'Alègre, marquis d'Allègre en 1698 au moment de l'incendie du château.



Yves V et son fer de reliure.

Cadet en 1675, il devient capitaine dans l'armée d'Allemagne en 1678 et entre au Royal Dragons en 1679. De 1690 à 1698, il commande presque sans interruption des dragons dont la réputation de férocité n'était pas usurpée. Il occupera le Palatinat en 1714, n'ignorant rien des saccages de 1674 et 1689. Le sac du Palatinat, pourtant allié de la couronne de France, désolera la princesse palatine Élisabeth Charlotte de Bavière (1652-1722) dite Liselotte, épouse de Monsieur (1640-1701) frère de Louis XIV.

En août 1679 il épouse Jeanne Françoise Garaud de Donneville (1658-1723). Ils habiteront usuellement un hôtel particulier du quartier Saint-François à Versailles. Si, à Allègre, on tient Yves V pour un de nos héros, en regard de l'Histoire il fait partie des « *inconnus de Versailles* » comme les désigne Jacques Levron. Saint-Simon les décrit se haussant du col...

Ces petits marquis ont été invités à habiter les nouveaux quartiers créés autour du château agrandi par Louis XIV, où le roi tient ses vassaux à portée de main. Il n'oublie pas la Fronde² qui accompagna son enfance lorsque sa mère Anne d'Autriche assurait une régence³.

En 1698, Yves V séjourne dans son château d'Allègre lorsque, le 15 novembre 1698 se déclare un feu de cheminée... Yves V de Tourzel n'a que 45 ans lorsque l'incendie frappe son château du Mont-Boury, ainsi appelé à cette époque.

² Fronde parlementaire (1648-1649) puis fronde des princes (1651-1653).

³ De 1643 à 1651, un lit de justice déclarant Louis XIV majeur à treize ans.

De 1702 à 1706, lieutenant-général des armées de Louis XIV (1638-1715), il commande en Flandre, Moselle, gouverne Bruxelles et Saint-Omer.

De 1707 à 1713 il est lieutenant général du Haut Languedoc avec les dragons de Villars dont il n'ignorera rien des exactions contre les Protestants.

En novembre 1714, une mission d'ambassade le conduit à Londres.

Louis XIV meurt en 1715, et lui succède son arrière-petit-fils, Louis XV (1710-1715-1774).

Une Régence (1715-1723-1726) est confiée d'abord à Philippe d'Orléans (1674-1723) fils de Monsieur (Philippe de France) et de Liselotte, mais que convoite le duc du Maine, Louis-Auguste de Bourbon (1670-1736), fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan.

En 1718 Yves V est mêlé au complot de Cellamare qui oppose le Régent favorable à l'Angleterre, au duc du Maine soutenu par l'Espagne. Inquiété, ainsi que ses proches, Yves V sera finalement blanchi (peut-être à force d'argent) au point qu'il est gouverneur de Metz et Verdun en 1723. Il transmet alors le gouvernement de Saint-Omer à son gendre le marquis de Maillebois époux de Marie-Emmanuelle, la plus jeune de ses trois filles.

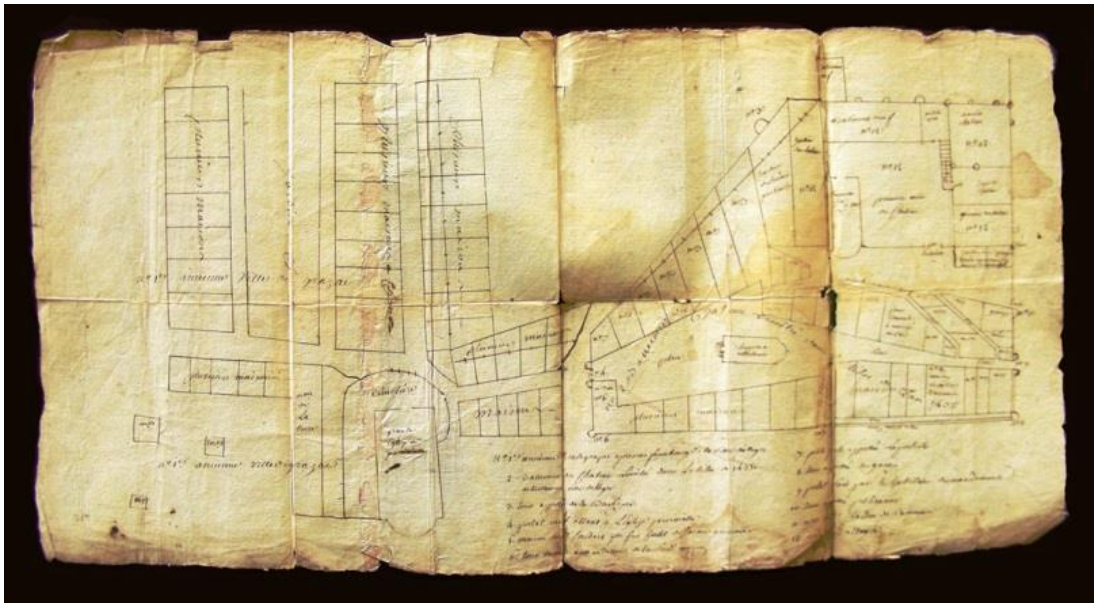
En 1724 il est fait maréchal de France et commande les opérations de police lors des Etats de Bretagne de septembre qui ont suivi la révolte et l'exécution du marquis de Pontkalleg.

1728. Yves V est nommé chevalier des ordres du roi (Louis XV).

C'est aussi en 1728 qu'Yves V achète le château de Vitry-sur-Seine qu'il détiendra jusqu'à sa mort en 1733 et que ses héritiers⁴ vendront en 1735.

1733. A la mort de son père, Marie-Emmanuelle (1692-1756) marquise de Maillebois hérite du fief d'Allègre.

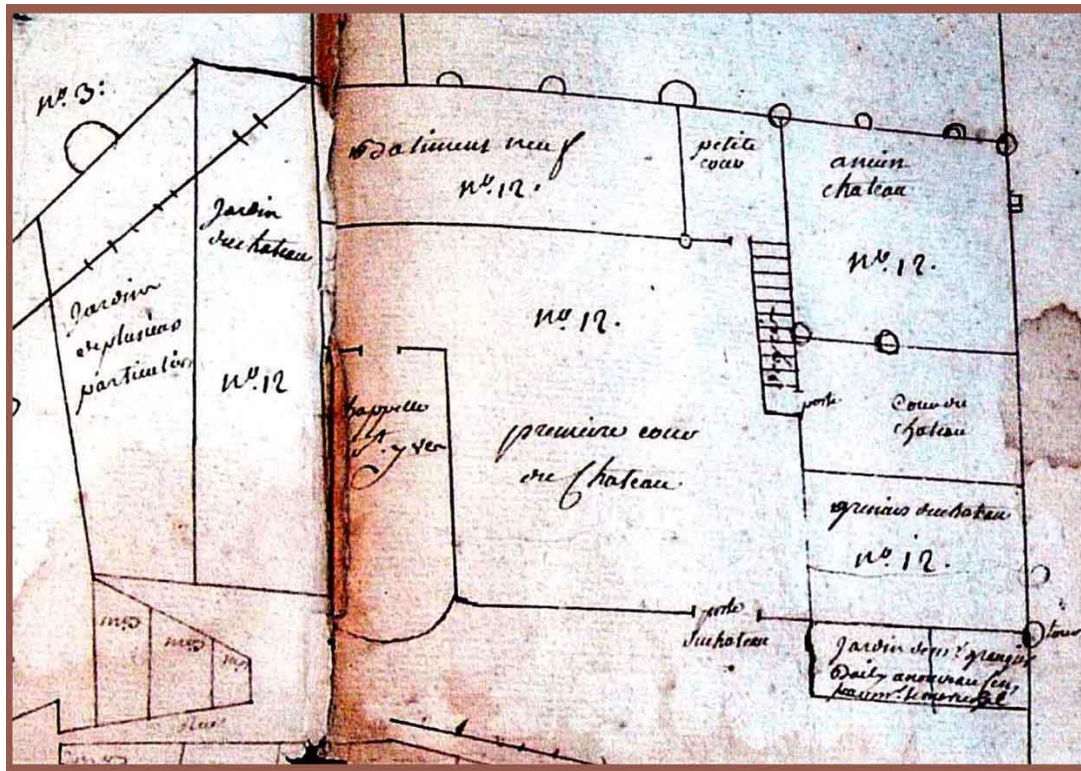
Avons-nous des éléments concrets et certains qui nous décrivent le nouvel ensemble castral ?



Le plan-schéma de 1750-1760.

Contemporain du nouvel ensemble, ce schéma est datable de de 1750-1760 environ, mais n'est pas expressément daté. Outre d'autres précieuses indications, c'est semble-t-il, la plus ancienne description des lieux au Nord-Ouest de l'ancienne cité close entourée de l'enceinte extérieure.

⁴ Les héritiers d'Yves V, sont ses trois filles. Mais celle qui hérite de ses biens hors d'Auvergne-Velay est sa fille aînée, Marie-Thérèse Delphine-Eustachie, épouse à 16 ans, depuis 1696, de Louis-François-Marie le Tellier marquis de Barbezieux, et décédée en 1706.



Ce plan-schéma semble fiable quant à sa globalité. Les détails le sont moins. Notamment le nombre et la disposition des tours du Nord-Ouest de l'enceinte extérieure et de l'ancien château. Elles ne concordent pas avec un relevé du XIX^e s, postérieur il est vrai.

L'ensemble occupe 5 parcelles portant toutes le n°12 repris dans la nomenclature écrite sous le schéma pour désigner les tours et quelques points remarquables dont « le château », appellation globale qui confirme ce nouvel ensemble castral.

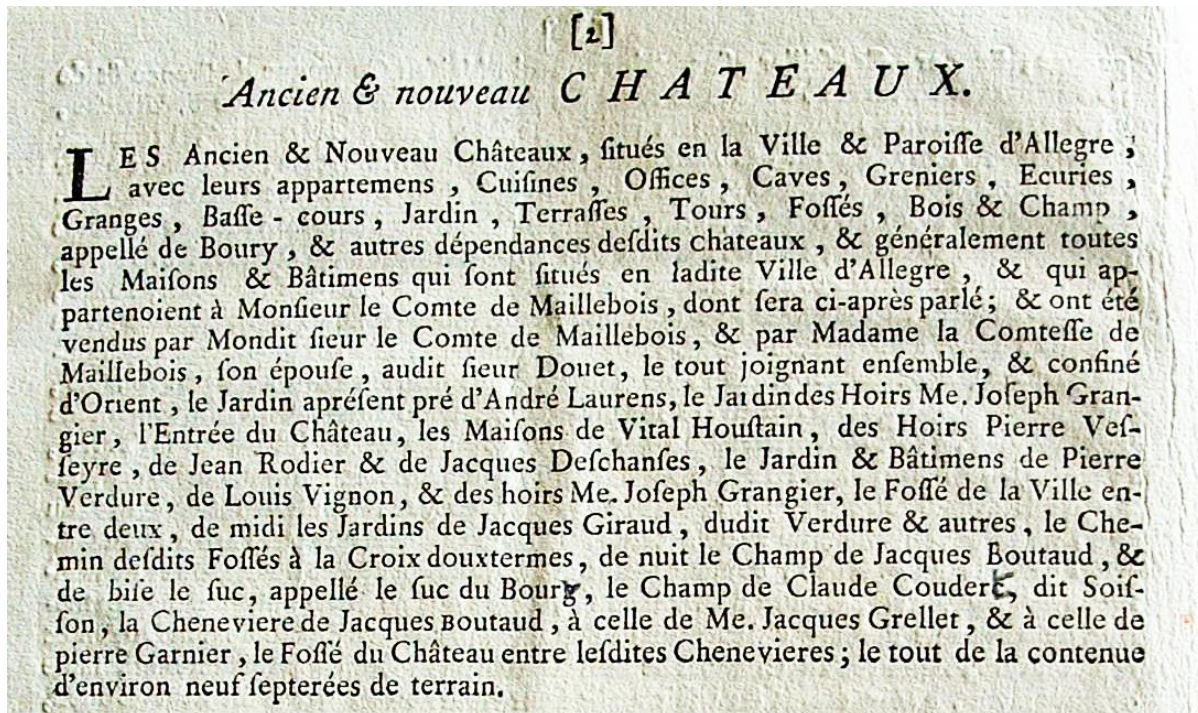
On y trouve, de gauche à droite et de haut en bas :

- ✚ Un jardin qui devait prolonger le jardin à la française projeté sur le flanc Sud de Baury. Ses terrassements furent commencés mais jamais achevés.
- ✚ Une construction nouvelle souvent appelée « bâtiment neuf ».
- ✚ Une petite cour qui lie le nouveau bâtiment à l'ancien château.
- ✚ L'ancien château avec son ancienne cour d'honneur et un escalier-rampe disposé en montant d'Ouest en Est. Il semble être la partie supérieure de l'ancien accès.
- ✚ La chapelle Saint-Yves encore debout. Il nous est dit que la fille d'Yves V songeait à la déplacer de façon à agrandir le jardin et à lui donner vue sur Bar et ses hêtraies.
- ✚ La première cour du nouvel ensemble avec probablement un mur ou une grille et sa porte d'entrée.
- ✚ Des greniers et jardins qui pourraient occuper l'espace anciennement dédié aux écuries et le jardin attenant soutenu par un haut mur qui pourrait dater du XVIII^e s.

L'ensemble reprenait une disposition classique aux XVII et XVIII^e siècles, rassemblant la vieille demeure médiévale qui ne correspond plus aux standards de vie, la nouvelle demeure, la chapelle et des bâtiments de service. Le tout formant un trapèze clos et plat (hormis l'ancien château perché sur le neck) ce qui est rare à Allègre.

Première mention datée du nouveau château.

En 1766-1767, Yves-Marie, fils de Marie-Emmanuelle, petit-fils d'Yves V, dit comte de Maillebois, vend les terres du marquisat d'Allègre.



Dans ce document (photo ci-dessus communiquée par René Bore), on lit bien qu'Yves-Marie vend les *Ancien & nouveau châteaux*. Nous sommes 33 à 34 ans après la mort d'Yves V.

1809. Vente pièce par pièce.

René Bore nous présente un document qui prouve que, le 24 janvier 1809⁵ le dépeçage du nouveau château a déjà commencé, un peu plus de 50 ans après la mort de Marie-Emmanuelle (1756) et 40 ans après la vente des terres du marquisat par son fils (1766-1767) :

« Vente par Benoît Bravard-Faure, négociant d'Arlanc, à Jean et François Dechances, père et fils, maçons et charpentiers d'Allègre « *Une portion de bâtimens dépendant du nouveau château, situé à Allègre, appelé Le Grand Escalier, et joignant ladite portion vendue du levant autre portion dudit château appelée le Vestibule, midi passage d'une porte de l'ancienne salle dudit château donnant sur la montagne appelée de Boury, nuit et bise, aisances et anciens fossés dudit château.*

« *Plus un petit emplacement séparé seulement de la portion de bâtiment ci-dessus vendue par le passage de ladite porte de la salle, ledit emplacement pris à partir du côté gauche en sortant de ladite porte, jusque au coin d'une ancienne tour écroulée et attenante au mur de ladite salle à l'aspect de nuit, et joignant du levant le même mur de ladite salle, midi, partie de ladite tour écroulée et nuit, d'une autre portion dudit château appelée les Cuisines Basses, de présent en masure, nuit champ des héritiers Perot, passage entre deux et bise le passage réservé pour la porte de derrière de ladite salle, lequel passage sera depuis le côté gauche en sortant de ladite salle jusque au mur du bâtiment ci-dessus vendu à l'aspect du midi.*

« *Lesdits objets vendus en l'état où ils se trouvent actuellement avec la contenance à eux donnée par les confins ci-dessus désignés et autres meilleurs*

⁵ AD43_3 E 480 - 113 - 2008_02_29 / 191-194.

confins, aisances, servitudes et autres appartenances quelconques de tout quoi les acquéreurs ont dit être certains. [...]

« A la comprise de la présente vente sont plusieurs boisures et lambris d'une chambre attenante à ladite salle que les acquéreurs déclarent avoir en leur pouvoir.

La présente vente ainsi faite et consentie à la charge par les acquéreurs, ainsi qu'ils s'y obligent, de boucher de suite et à leurs frais, avec chaux et mortier toute communication entre le bâtiment ci-dessus vendu et celui appelé le Vestibule, de manière à ce qu'il n'aient d'autre passage que par le derrière dudit château et jamais par la Basse Cour ni ladite salle, et en outre moyennant le prix et somme de quatre cents francs de laquelle il y a celle de trois cents francs pour les immeubles et cent francs pour les boisures ».

« Promettent de payer 100 francs à volonté et requête, les 300 francs restants en paiements égaux et annuels chaque 11 novembre.

« En présence de Pierre Mosnier, expert et de Jean Terle, marchand, d'Allègre. »

René Bore : *« une portion de bâtiment dépendant du nouveau château » est vendue ce qui signifie qu'à cette époque, il existe encore, en partie. Le reste est déjà en ruine puisque les limites indiquent : « nuit, d'une autre portion dudit château appelée les Cuisines Basses, de présent en mesure ».*

Ce document date le démembrement du nouveau château. Il a eu lieu beaucoup plus tôt que nous le pensions, et notamment n'a pas de relation avec l'effondrement du clocher et de la nef de l'église (1822). Il nous décrit une partie de la disposition des lieux.

1813 - Achat de ruines du château.

René Bore nous communique le texte d'une transaction du 20 février 1813⁶. Il s'agit de l'achat des ruines du vieux château par Claude-Barthélemy Grellet, habitant d'Allègre. Il achète *« l'ancien château situé audit Allègre composé de la maison fermière, des mesures du vieux château et de la partie appelée La Galerie, de la basse cour et jardin et autres aisances, le tout contigu et dont la plus grande partie des bâtiments est actuellement en ruines, le surplus en mauvais état. Joignant le tout du levant bâtiments et jardins de la succession de Jean-Pierre Fayt, jardin de la succession du sieur Grangier, notaire et champ de Jean-Jacques Thomas qui fait partie de la cour dudit château, midi champ de la succession de Jacques Perot, nuit chazal du sieur Harent, notaire, qui fut aussi partie dudit château, champ de ladite succession Perot, chemin entre deux, maison de Jean Deschances qui fut aussi partie dudit château et commun de Boury, les fossés dudit château entre deux, et bise le même commun de Boury, aussi fossés entre deux. »*

1817. Description.

René Bore : *« Voici une nouvelle description des éléments que nous tentons de situer avec le plus de précision possible. Les informations qui suivent sont extraites du Cahier des Charges⁷ dressé pour remettre en vente (passer adjudication), en 1817, les biens Douet, passés en partie aux Fleury de Joly. Parmi les "magouilleurs", il n'y avait pas que des marchands, on comptait, à première vue, un avocat au tribunal du Puy et deux juges de paix... Puissiez-vous, à la chose, trouver quelque intérêt.*

René Bore, le 17 novembre 2006.

[...]

⁶ ADHL 3 E 480 - 117, N° 48.

⁷ Bibliothèque Municipale du Puy. Fonds Cortial N° 2680.

Douzièmement. Les Greniers ou la maison du fermier de l'ancienne terre d'Allègre et en dépendant.

Ce bâtiment est composé d'une grange, écurie voûtée, cuisine, chambre et autres appartements prenant jour aux quatre aspects, y ayant une grande porte cochère à l'écurie, avec trois fenêtres grillées en fer ; au premier étage, quatre fenêtres à l'aspect d'orient, et quatre à l'aspect du midi, où est la porte d'entrée.

Le second étage servait autrefois pour remiser les grains du château ; la porte d'entrée desdits greniers se trouve à l'aspect d'occident ainsi que la grande porte de la grange. Ce bâtiment est couvert à tuiles. Il limite, à l'aspect d'orient, midi et occident, les passages, basses-cours et aisances du château auquel il était attenant ; et du nord, l'ancien fossé du château, avec le communal appelé Bourry ; il n'est pas situé sur une rue.

Treizièmement. Les ruines, mesures ou vestiges de l'ancien château d'Allègre, où il ne reste que quelques matériaux épars et quelques parties de murs en mauvais état, contenant environ huit perches, situés aux appartenances de la commune d'Allègre, confrontent du levant, le passage pour aller aux greniers dont il vient d'être parlé ; du nord et d'occident, les fossés du château et le communal appelé Bourry ; et du midi, la basse-cour dudit château.

Quatorzièmement. Une basse-cour attenant audit bâtiment dont il est parlé à l'article douze, à l'aspect du midi, contenant environ dix perches, joignant, d'orient, bâtiment et jardin de Jean-Jacques Thomas ; midi, partie de la même basse-cour et jardin vendus par le Sr. Grellet à Jean Veysseyre ; cette basse-cour est située en ladite commune d'Allègre.

Quinzièmement. Un bâtiment faisant partie du nouveau château d'Allègre, situé audit Allègre, appelé actuellement l'auditoire de la justice de paix, composé de deux étages y compris le galetas, ayant quatre fenêtres au plain-pied et quatre au premier étage.

Ce bâtiment est couvert à tuiles. Il limite, à l'aspect d'orient, la basse cour ci-dessus énoncée ; midi, les ruines de l'autre partie de bâtiment et partie de maison de François Déchances ; d'occident, les fossés du château ; et du nord, les ruines de l'ancien château.

Les propriétés qui font l'objet des articles douze, treize, quatorze et quinze ci-dessus, sont jouis par les Srs. Grellet, maire et Harent, juge de paix, comme tiers détenteurs.

Seizièmement. Un autre bâtiment situé Allègre, provenant du même château d'Allègre et formant ci-devant le grand escalier pour monter aux chambres du château, ayant deux étages et trois fenêtres sur le devant avec la porte d'entrée, confine, d'occident, le fossé dudit château ; du nord, la partie de bâtiment ci-devant confinée ; du midi, passages et aisances des mêmes bâtiments ; et d'orient, l'ancien corridor dudit château ; cette partie de bâtiment est détenue par François Déchances, charpentier à Allègre, comme tiers détenteur.

Les cinq derniers articles ci-dessus désignés sont portés en un seul article de la matrice du rôle foncier de la commune d'Allègre, pour un revenu annuel de quarante-cinq francs, suivant l'extrait en forme délivré par le maire.

[...]

Vingt-neuvièmement. Une maison et jardin appelés la maison du garde, contenant huit perches, vingt-quatre mètres, confrontant d'orient, aisances de Jacques Boutaud ; midi et occident, bâtiments des héritiers Moury ; midi, jardin du Sr. Grangier, notaire ; d'occident, basse-cour du château ; et du nord, chemin public.

[...]

René Bore : « on a encore « partie du nouveau château d'Allègre, situé audit Allègre, appelé actuellement l'auditoire de la justice de paix, composé de deux étages y compris le galetas, ayant quatre fenêtres au plain-pied et quatre au

premier étage », mais au sud il y a « les ruines de l'autre partie du bâtiment », sans doute celles évoquées en 1809 (art. 15) ».

« Lors de la revente on relève que certains bénéficient de gros avantages :

Audience du 2 avril 1817 : « Me Langlade, avoué des Srs Grelet [sic], Harent, [...], a conclu et plaidé à ce qu'il plaise au Tribunal, déclarer nulle et de nul effet, dans l'intérêt de ses parties, la saisie immobilière des 9, 10 et 11 mars 1815. »

Audience du mercredi 30 avril 1817 : « Le tribunal vidant le délibéré ordonné à l'audience du 23 de ce mois, sur les conclusions conformes de M. le premier Substitut de Monsieur le Procureur du Roi, jugeant en premier ressort, rejette les moyens de nullité proposés ou plaidés par les parties de Langlade, Chouvy et Belledent ; ordonne qu'il soit procédé à l'adjudication préparatoire des immeubles saisis, ceux saisis sur le sieur Grellet, exceptés ; les frais du présent, en frais de poursuite ».

Conclusion provisoire de René Bore : *« Ainsi, en 1809, une partie seulement du nouveau château est en ruine. En 1817 il en reste une partie (grande ? petite ? la description est sommaire) mais, sur le cadastre de 1824 on n'en trouve plus la trace, ce qui laisse supposer que la partie restante a été démolie entre 1817 et 1824 ».*

Etat des sections de 1825.

Le cadastre dit napoléonien (1823-1825 pour Allègre) nous réserve une drôle de surprise.

Le vieux château est plus ou moins en ruines mais avec des tours et murs encore debout puisque lors d'un relevé Emmanuel Grellet dit qu'on « *entre* » dans les tours ». Marie-Emmanuelle de Tourzel (1692-1756) et son fils Yves-Marie Desmarets (1715-1791) ont bâti un nouveau château vers 1740. Il n'a pas cent ans en 1825 et aura servi de salle de justice de paix jusque vers 1800.

Yves-Marie vend le marquisat le 8 octobre 1766.

Le cadastre exécuté de 1823 à 1825 ne nous montre que vaines pâtures et maisonnettes (mentionnées de 1767 à 1817) et dont on voit sur les photos de 1880 et 1881 qu'elles sont agencées dans des tours du vieux château.

René Bore nous communique l'état des sections de 1825, c'est-à-dire « le plan d'occupation des sols » de l'époque et les copies de transactions concernant ces parcelles.

Les parcelles sur lesquelles cet ensemble du « nouveau château » portent les n^{os} 1 (écuries ?), 2 (ancien château), 3, 4, 5 et 6 (nouveau bâtiment), 7 (jardin), 8 et 9 (cour, jardin et chapelle Saint-Yves). Elles sont regroupées sous le nom de « Le château ».

N° du plan.	Nom, profession.	Lieu-dit.	Nature de propriété.
1	Marrel Claude, marchand	Le château	Maison
2	Marrel Claude, marchand	Le château	Vaine
3	Durif Joseph	Le château	Maison
4	Durif Joseph	Le château	Vaine
5	Durif Joseph	Le château	Jardin
6	Dechances François, charpentier	Le château	Maison
7	Dechances François, charpentier	Le château	Labourable
8	Marrel Claude, marchand	Le château	Labourable
9	Thomas Jean-Jacques	Le château	Jardin
10	Thomas Jean-Jacques	Allègre	Bâtiment

La maison de la parcelle 10 doit être récente en 1825, et ne fait d'ailleurs pas partie des parcelles dites « Le château ».



Hypothèse : il est possible que le contour Sud-Est des parcelles 7 à 10, puis le contour Nord-Ouest des parcelles 16 à 18 corresponde à l'alignement de la seconde enceinte.

Le plan laisse une ambiguïté entre la parcelle 1 et la parcelle 18. La poterne Nord semblerait se trouver en face de la parcelle 18, sous la parcelle 1 qui ne serait pas les écuries elles-mêmes mais une maison bâtie au-dessus. Des photos montrent qu'il y a eu jusqu'à trois bâtiments de ferme au-dessus des écuries et fermant l'actuel chemin goudronné qui fait le tour du neck volcanique.

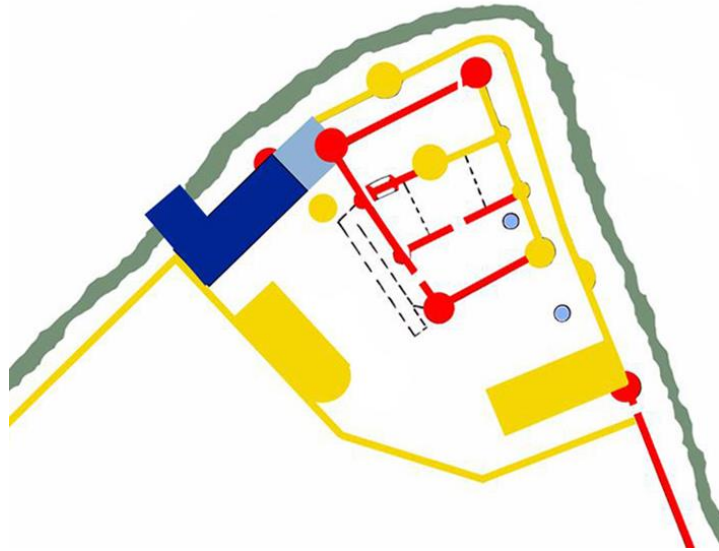
Les parcelles 60 à 51 puis 11 à 18 seraient les jardins et maisons au pied de la seconde enceinte.

11	Marrel Claude, marchand	Allègre	Bâtiment
12	Borie Claude, tisserand	Allègre	Maison
13	Borie Claude, tisserand	Allègre	Jardin
14	Craissandon Claude	Allègre	Maison
15	Boutaud André dit Coigne	Allègre	Maison
16	Grangier François	Allègre	Jardin
17	Fayt Jacques, huissier	Allègre	Jardin
18	Fayt Jacques, huissier	Allègre	Maison

Ci-dessous.

La combinaison d'images par satellite et du schéma de 1750-1760 nous permet une bonne exactitude de la géométrie des lieux.

Nous avons repris les éléments du schéma avec un code couleurs correspondant à la chronologie.



En rouge, les éléments certains : une partie de l'enceinte extérieure et des tours, les parties encore visibles du logis, l'entrée, les cheminées.

En jaune, les éléments dont on sait qu'ils ont existé mais dont l'emplacement exact est incertain : la deuxième enceinte, une partie de l'enceinte extérieure et de ses tours dont la grande tour-escalier dite *tour du trésor*, la chapelle Saint-Laurent puis Saint-Yves avec son chevet arrondi, les écuries ou granges.

En bleu foncé, le nouveau bâtiment. Son existence est certaine mais son dessin et son emplacement le sont moins.

En bleu clair : la petite cour mentionnée sur le schéma de 1750-1760.

Nous avons localisé deux citernes. Celle qui est figurée dans la cour d'honneur du château ancien a une existence mentionnée mais son emplacement est incertain. Celle qui est à l'extérieur est encore visible dans une maison.

En gris-vert, les fossés dont on sait qu'au XVIII^e s ils ont été comblés, tout comme les deux étangs de Fonteline, et en partie occupés par des maisons.

Des remaniements ont probablement eu lieu entre le XIV^e et le XVIII^e s, qui ne sont ni connus, ni datés, ni documentés.

Bien que des incertitudes subsistent, il est probable qu'on n'ait jamais été aussi proche de la réalité, du XV^e au XIX^e siècle.

Marie-Emmanuelle et son fils envisagent de créer des jardins dans le style de La Nôtre à l'ouest de leur château. Les travaux commencent. Ils ne seront jamais achevés. Des traces demeurent visibles.



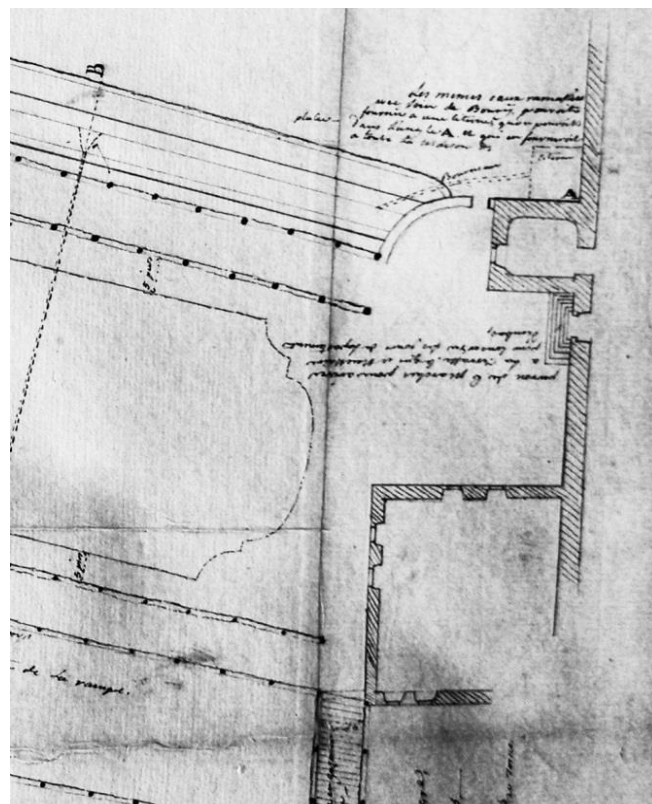
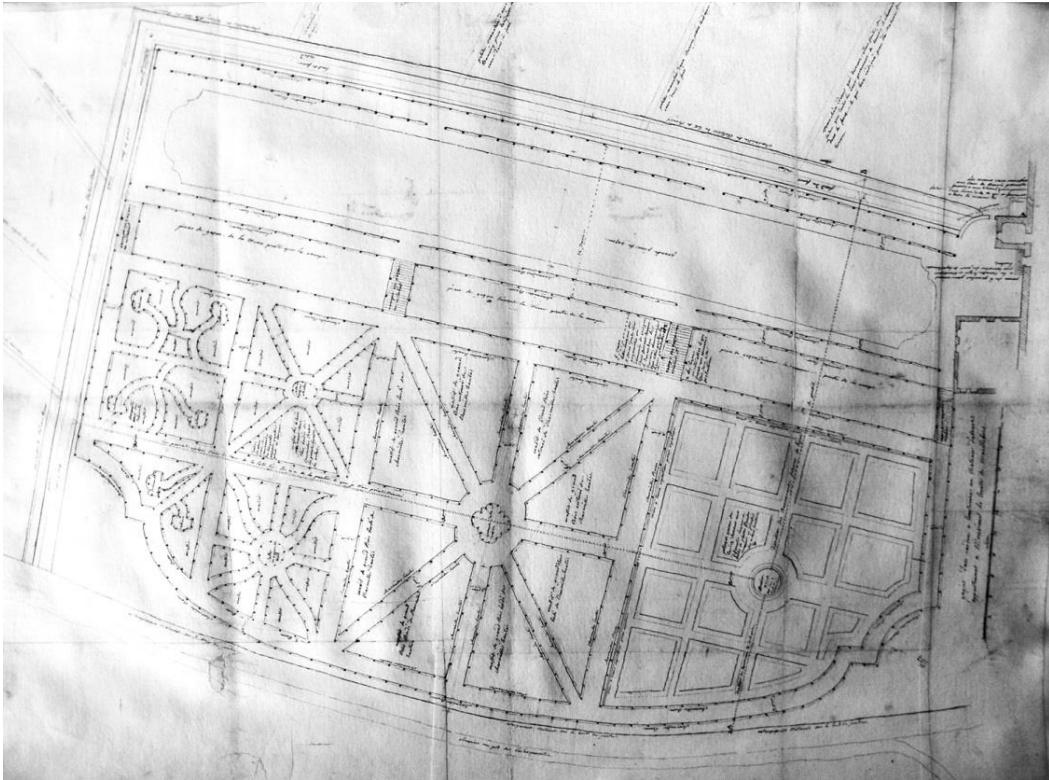
1 : Emplacement du vieux château. 2 : Emplacement de la chapelle St-Yves.
3 : Emplacement du bâtiment nouveau. 4 : Emplacement des jardins.

Le plan des jardins.

(Il nous a été aimablement prêté par les Archives du Département de la Haute-Loire aux fins de le photographier).

Il laisse entrevoir un peu de la façade Ouest du château nouveau.
On l'aperçoit en haut à droite du plan.
Le Nord est en haut de la page.

Le jardin se trouve au-dessus du parc dit des barons Grellet de La Deyte. Il en est séparé par un chemin courbe, en bas de la page, qui part des actuels jardins « Monteillard » et se dirige vers la fontaine de la route de Salettes. Au XIX^e s cette fontaine facilita l'accès à l'eau pour les habitants du quartier du Château, un peu plus éloignée, mais en terrain beaucoup moins pentu.



La façade Sud-Ouest du nouveau château a dû être sa façade « de vie », mieux orientée et ensoleillée que la façade Nord-Est qui était la façade d'apparat et de réception, plus raide d'aspect selon ce que semble en penser Georges Paul.

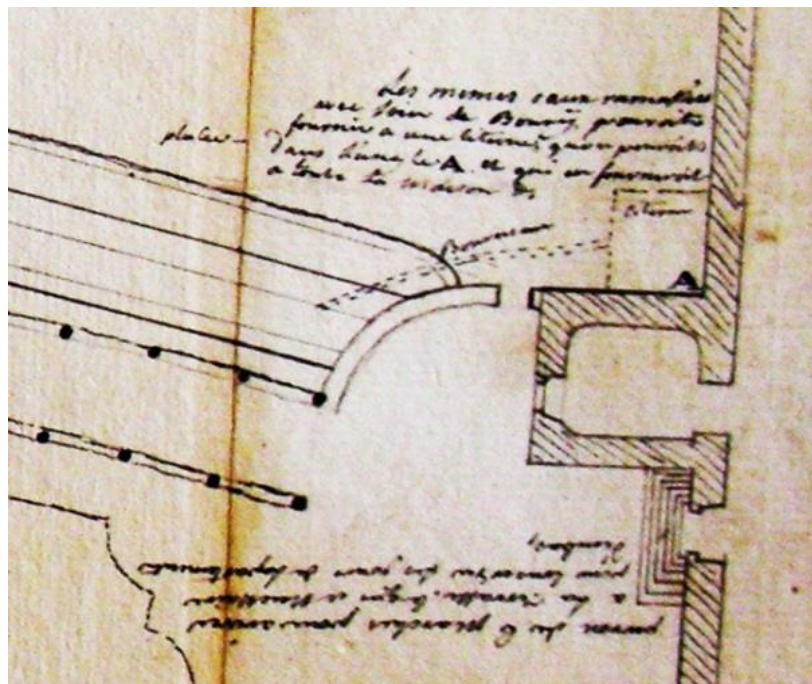
A l'Ouest on distingue une aile en nette avancée, avec trois fenêtres ou portes-fenêtres doubles, une saillie plus petite avec une fenêtre ou une porte, et un petit perron avec quatre ou cinq marches.

Une terrasse avec un muret arrondi donne accès direct à la partie supérieure du jardin qui descend en gradins du Nord vers le Sud, le long des pentes du Mont-Boury comme écrit sur ce plan du XVIII^e s (dérivé de *bouaria* ou/et de *borio*). On regrette de n'avoir pas le plan complet de ce bâtiment...

Tout en haut à droite un croquis et une note expliquent que l'eau de Boury et des toitures pourrait être récupérée dans une citerne (lettre A).

Un réseau simple de tuyauteries (en pointillés) l'amènerait vers le niveau le plus élevé formant chéneau ou gouttière d'où elle s'écoulerait par gravité vers deux bassins de petite taille.

Ce schéma simple montre que les reliefs du volcan ont été observés avec soin avant exécution du plan.



Projetés, leur plan exécuté, les pentes Ouest du Mont-Boury remodelées, les jardins de madame de Maillebois ne seront jamais réalisés...

QUEL STYLE ARCHITECTURAL POUR CE CHÂTEAU NOUVEAU ?



En 1728 Yves V a acheté le château de Vitry-sur-Seine.

Lorsqu'on observe le château de Vitry qu'Yves V a modifié, on ne peut éviter de penser à « la maison de maître » que Marie-Emmanuelle fait construire à Allègre au pied du vieux château que son fils⁸ et elle, n'abandonnent pas.

Cette construction est postérieure à la mort d'Yves V (1733) et antérieure à la vente du marquisat en 1766.

On la dira voisine de 1740.

On ne sait rien de son architecture extérieure si ce n'est la remarque de Georges Paul qui fait penser au style classique assez raide de la seconde moitié du règne de Louis XIV.

Pour donner une idée de la façade Nord-Est, d'apparat et d'accueil, on peut présenter quelques exemples des années 1750 en plus de la façade du château de Vitry-sur-Seine.



Sur jardin, à l'Ouest, peut-être Marie-Emmanuelle avait-elle été séduite par un peu plus de fantaisie ? Ou plus de simplicité ? Davantage de fenêtres laissaient entrer le soleil et le spectacle du jardin.

⁸ Yves-Marie Desmarets comte de Maillebois, qui vendra le marquisat d'Allègre le 8 octobre 1766.



Ce bâtiment neuf était flanqué de part et d'autre par deux constructions radicalement différentes, de quatre siècles plus anciennes.

Au Nord (à droite en regardant sa façade principale) l'ancienne forteresse la dominait au point que le pied du vieux château était presque au niveau de la corniche qui devait souligner la limite supérieure de sa maçonnerie...

A gauche la chapelle était de plain-pied, voire légèrement en contrebas.

LA DÉCO INTÉRIÈRE.

En 1740 nous sommes au milieu du règne de Louis XV (1710-1715-1723-1774). Le royaume, surtout loin de Versailles, est encore imprégné de la fin de règne de Louis XIV.

La régence a effectué un interrègne depuis la mort de Louis XIV jusqu'en 1723. Philippe d'Orléans a influencé le style mobilier dans le sens de l'assouplissement et de l'allègement, qu'on nommera « style régence ». En 1740 le « style rocaille » Louis XV commence à s'installer.

On assiste à un glissement progressif et continu qui mène du style rigide de Mazarin (Louis XIV) à des courbes de plus en plus voluptueuses (Régence puis Louis XV) pour de nouveau revenir à des lignes plus droites, « classiques » (Louis XVI).

Mais ce ne sont pas les rois qui imposent un style !

Ce sont les ébénistes qui découvrent des techniques et des matériaux. De nouvelles techniques d'assemblage et l'importation de bois exotiques permettent d'alléger les structures des meubles, de supprimer les entretoises, d'affiner et galber les pieds des fauteuils.

Un peu avant 1700, le style imposant, de Louis XIV monarque absolu, cède à un besoin de fantaisie et de légèreté y compris dans les mœurs. La classe fortunée veut oublier l'austérité. Les meubles se galbent.

L'architecture ne suit pas ce mouvement. La pierre ne suit pas les courbes du bois.

La Régence a mis à la mode les décors en losanges et quadrillés. On se souvient alors de la description de Georges Paul (qu'il tient peut-être de son père Denis Paul, notaire ?) : « *habitation bourgeoise, décorée à l'intérieur de simples fresques en damier noir et rouge* ».

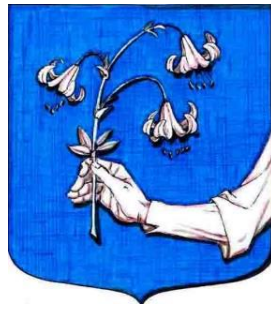
Pourquoi noir et rouge ? Peut-être simplement parce que cela plaît à la marquise de Maillebois, Marie-Emmanuelle ?

Peut-être par fidélité aux armoiries des Tourzel ?

Les couleurs des familles nobles étaient arborées sur leurs écus, tabards et bannières. Elles étaient constitutives de l'image de leur maison.



Ecu initial des Tourzel.



Ecu des Desmarets



Ecu d'Yves V.

Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de Maillebois, maréchal, époux de Marie-Emmanuelle porte bleu et blanc.

La brune Marie-Emmanuelle de Tourzel porte-t-elle les couleurs des Tourzel ? On ne connaît pas ces couleurs. Sur l'écu initial des Tourzel les émaux (couleurs) principaux sont le rouge (gueules), le blanc (argent) et le noir (sable, *sobol*). Au XVII^e s les fleurs de lys d'or se sont ajoutées, pas toujours portées ou en nombre variable selon les brisures (variantes) personnelles.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Marie-Emmanuelle ait souligné de sable et gueules un fond de décor plus clair, argent, or et teintes pastel claires.



Voyons quelques exemples de décorations intérieures contemporaines du nouveau château de Marie-Emmanuelle... peut-être plus modeste que cela.



Une conclusion provisoire : dix ans après la mort de sa mère Marie-Emmanuelle (1756), son fils Yves-Marie ne semble pas avoir attaché beaucoup d'intérêt au vieux château ni à la maison de maître, le nouveau château. Ni au marquisat puisqu'il le vend en 1766-67.

La famille Desmarets sires de Maillebois possède de nombreux autres domaines et rayonne dans le cercle des ministres de l'ancien régime.

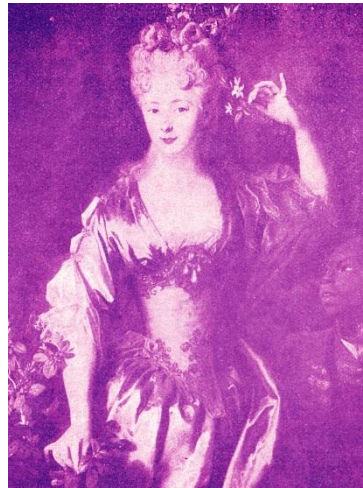
On semble fondé à penser qu'Yves-Marie abandonne le site de Boury. Ou y est contraint ?

L'ancien château et ses tours sont en ruines. Avant 1809 le nouveau château l'est partiellement. Bâtiments et boiseries (*boisures*) sont vendus pièce par pièce au tout début du XIX^e siècle. Des ventes ont lieu entre 1809 et 1817.

Les parties nouvellement acquises sont elles-mêmes peu à peu abandonnées. Inadaptées à l'habitat populaire rural ? Allègre va s'éveiller à l'industrie du bois.

Cela n'explique pas vraiment qu'à part quelques tours-masures et jardinets, ils aient disparu et ne figurent plus sur le cadastre de 1823-24 !

La disparition « corps et biens » du nouveau château demeure énigmatique, mais elle a eu lieu entre 1817 et 1823-24 !



Marie-Emmanuelle marquise de Maillebois, son aînée Marie-Marguerite comtesse de Rupelmonde et leur mère Jeanne Françoise Garaud de Donneville épouse d'Yves V.



L'hôtel particulier des Tourzel à Versailles, contemporain du nouveau château.